

Bienvenue au PST landes

Prévention Santé Travail Landes

Biscarrosse - Capbreton –Dax -Saint Pierre du Mont



Nos centres :

ZA Altaïr - 110, rue du Latham, CS 70017, 40601 **BISCARROSSE** Cedex – Tel 05 58 78 12 60

59/61 avenue Jean Lartigau, CS 70028, 40130 **CAPBRETON** – Tel 05 58 70 01 30

4 rue des Frênes, CS 20058, 40102 **DAX** Cedex – Tel 05 58 56 01 00

140 avenue Camille Claudel, CS 80325, 40282 **SAINT PIERRE DU MONT** Cedex – Tel 05 58 05 76 40

❖ CARACTERISTIQUE DU SERVICE

❖ RAISON SOCIALE

PST LANDES

❖ SIEGE SOCIAL

SERVICE DE PREVENTION ET DE SANTE AU TRAVAIL DES LANDES

140 Avenue Camille CLAUDEL

CS 80325 40282 SAINT PIERRE DU MONT Cedex

Téléphone 05 58 05 76 40 Télécopie 05 58 05 36 99

❖ COMPETENCE TERRITORIALE

Le P.S.T des Landes a compétence sur tout le Département des LANDES. La compétence sur le canton de Saint-Martin de Seignanx est partagée avec le SIMETRA de Bayonne.

❖ SECTEURS TERRITORIAUX ET PROFESSIONNELS

Secteur professionnel : Toutes professions

Secteurs territoriaux : L'activité de l'exercice s'est déroulée sur quatre Secteurs Médicaux :

Nom du secteur	Adresse	Téléphone
BISCARROSSE	ZA ALTAIR 110 RUE DU LATHAM _ CS 70017 40601 BISCARROSSE CEDEX	05.58.78.12.60
CAPBRETON	59/61 AVENUE JEAN LARTIGAU _ CS 70028 40130 CAPBRETON	05.58.70.01.30
DAX	4 RUE DES FRENES ZAC DU SABLAR - CS 20058 40102 DAX CEDEX	05.58.56.01.00
MONT DE MARSAN	140 AVENUE CAMILLE CLAUDEL _ CS 80325 40282 ST PDMONT CEDEX	05.58.05.76.40

❖ SECTEURS MEDICAUX FIXES

• SECTEUR MEDICAL DE BISCARROSSE

Le PST Landes est propriétaire du nouveau Centre Médical fixe sis Zone Altaïr à Biscarrosse achevé en 2015. Les visites médicales sont également effectuées dans les centres suivants :

- ✓ 5 centres annexes : Lit et Mixe, Pissos, Labouheyre, Mimizan, 1 centre loué à FINSA sur Morcenx
- ✓ 15 Centres d'entreprises - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL CAPBRETON

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical fixe sis 59/61 rue Jean Lartigau à Capbreton.

- ✓ 5 Centres annexes à Saint Geours de Maremne, Pouillon, Soustons, Léon, Vieux Boucau.
- ✓ 24 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL DAX

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical fixe sis 4 Rue des Frênes à Dax.

- ✓ 5 Centres annexes : Montfort en Chalosse, Castets, Pouillon, Rion des Landes, Tartas
- ✓ 46 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

- SECTEUR MEDICAL MONT-de-MARSAN

Le PST Landes est propriétaire du Centre Médical Fixe sis 140 Avenue Camille CLAUDEL à St Pierre du Mont.

- ✓ 5 Centres annexes : Aire sur l'Adour, Roquefort, Gabarret, Grenade sur l'Adour, Hagetmau
- ✓ 24 Centres d'entreprise - (pas de Centre mobile)

Les visites médicales et entretiens infirmiers en Centre Annexe ou en Entreprise sont effectués en accord avec les équipes concernées, lorsqu'un local correct est mis à disposition.

❖ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

❖ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Marc DE VALICOURT a été élu Président du service lors de l'Assemblée Générale du 25 mars 2022.

Son mandat de 4 ans expirera lors de l'Assemblée Générale 2026 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Conseil d'Administration du P.S.T des Landes est composé de 14 membres. Conformément aux dispositions de l'article D.4622-27 du Code du Travail, 7 membres du Conseil sont désignés par les Organisations Patronales et 7 sont désignés par les Organisations Syndicales Salariées.

Le Président est élu par l'Assemblée Générale.

Les Administrateurs suivants composent le conseil d'administration :

Monsieur Marc DE VALICOURT - GAP ASSURANCE (MEDEF LANDES)

Madame Céline BEYRIE - VIGES 40 (CPME40)

Madame Nadine LAUILHE - SLR (CPME40)

Madame Sandra FLECK – NP ROLPIN (MEDEF LANDES)

Madame Dominique BERGEON-DURQUETY - A2 PREVENTION (MEDEF LANDES)

Monsieur Frédéric POUDENS (U2P)

Monsieur François COAQUETTE (CAPEB LANDES)

Madame Danielle DESCAT (CFDT)
Madame Line HARTEL (CFDT)
Monsieur Paul BRACQ (CGT)
Monsieur Jean-Philippe FREYSELLINAS (CGT)
Monsieur Yann GOURVENEC (CFTC)
Monsieur Jean-Michel PASQUET (CFE-CGC)
Monsieur Serge ALBANO (F.O.)

Le Bureau du Conseil d'Administration est composé comme suit : deux représentants des salariés, dont le mandat de Vice-Président et Trésorier, et deux représentants employeurs dont le mandat de Président et Secrétaire, conformément au décret.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Composition de la représentation salariée de la Commission de Contrôle :

- Nombre de membres : 8
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale CGT,
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale FO,
 - ✓ dont 2 pour l'organisation syndicale CFDT,
 - ✓ dont 1 pour l'organisation syndicale CFTC,
 - ✓ dont 1 pour l'organisation syndicale CFE-CGC.

Composition de la représentation employeurs de la Commission de Contrôle :

- Nombre de membres : 4
 - ✓ dont 1 pour la CPME,
 - ✓ dont 2 pour le MEDEF,
 - ✓ dont 1 pour l'U2P.

❖ PERSONNEL PST LANDES (82)

❖ Nombre de médecins (17) :

L'effectif médecin, fin 2022 a été le suivant :

- Mont de Marsan :
5 médecins du travail : 2 à temps complet, 3 à 4/5 : 3 médecins collaborateurs sont sur ce secteur, dont un n'a pu encore débiter son parcours de formation en 2022.
- Dax :
4 médecins du travail dont 3 à temps complet et 1 à 4/5^{ème} (absence 8 mois sur 2022).
Biscarrosse :
3 médecins du travail : 1 médecin collaborateur à temps complet (absence 7 mois sur 2022), 1 à 3/5^{ème}, et 1 à 4/5^{ème}.
- Capbreton :
5 médecins du travail : 3 à temps complet, 2 à 2/5^{ème}. Un des trois médecins à temps plein a cessé son activité en septembre 2022.

13 médecins sont titulaires du Diplôme de médecine du travail et ont un contrat à durée indéterminée et 4 médecins ont le statut de collaborateurs, dont un débutera son parcours en 2023.

❖ **Nombre d'infirmiers (16) :**

- 6 pour Saint Pierre du Mont, 5 pour Dax, 2 pour Biscarrosse et 3 pour Capbreton. 11 sont à temps complet et 5 à 4/5^{ème} de temps. Les infirmiers ont tous terminé leur formation universitaire sauf deux qui se forment au DIUST. En plus de ces effectifs, 2 infirmiers sont en CDD (1 sur Capbreton pour remplacement et 1 sur Dax pour surcroit d'activité).

❖ **Nombre et qualification des membres de l'équipe pluridisciplinaire (21) :**

- 6 Ergonomes, dont 1 qui assume aussi les fonctions de référent des services généraux, et 3 autres qui pilotent plusieurs groupes de travail du projet de service.
- 1 chimiste, 5 THS (dont une a cessé son activité fin 2022),
- 3 Psychologues du travail, 1 Assistante Sociale, (1 autre est en CDD pour remplacement)
- 5 Assistantes techniques en santé au travail (dont une a pris son poste en 2022).

❖ **Nombre et qualification des Assistantes en Santé Travail (20) :**

- 16 Assistantes en santé au travail. (3 autres AST sont en CDD sur 2022 pour remplacement),
- 2 Assistantes en santé travail et de l'équipe pluridisciplinaire,
- 2 chargées d'accueil.

❖ **Nombre et fonction du personnel support (9)**

- 1 directrice,
- 1 gestionnaire RH,
- 1 assistante relation adhérent et services généraux,
- 1 employée administrative relation adhérent,
- 1 comptable,
- 1 informaticien,
- 1 chargé des services généraux,
- 1 assistante de direction,
- 1 qualitiennne.

❖ **Ressources Humaines : 5 départs et 10 recrutements (5 CDI – 6 CDD)**

- 1 Médecin (0.5 ETP) a quitté le service pour départ en retraite sur Saint Pierre du Mont ;
- 2 infirmiers ont quitté le service sur 2022 (sur Capbreton) ; 2 ont rejoint le secteur de Dax et Capbreton en CDD ; 2 infirmières ont intégré le service pour renforcer les équipes.
- 1 Médecin collaborateur a rejoint le secteur de Saint Pierre du Mont en août 2022 ;
- 1 AST a été recrutée sur Saint Pierre du Mont suite au départ volontaire d'une autre ; 4 AST ont intégré en CDD le secteur de Saint Pierre du Mont, Capbreton et Biscarrosse pour 3 remplacements d'arrêts et suite au départ volontaire d'une quatrième.
- 1 qualitiennne a intégré le service courant 2022 à mi-temps.

PERSONNEL PST LANDES

EFFECTIF DU SST DES LANDES AU 31/12/2022

<u>Effectif Global du Service</u>	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	20	22,73%	18,60
	Femmes:	68	77,27%	63,77
	Total Effectif SSTL:	88	100,00%	82,37

<u>Effectif Non Cadre du Service</u>	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	6	10,17%	5,80
	Femmes:	53	89,83%	50,77
	Total Effectif Non Cadre:	59	100,00%	56,57

<u>Effectif Cadre du Service</u>	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	14	48,28%	12,80
	Femmes:	15	51,72%	12,20
	Total Effectif Cadre:	29	100,00%	25,00

0

<u>Effectif Médecins du Service</u>	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	6	35,29%	5,00
	Femmes:	11	64,71%	9,40
	Total Médecins SSTL:	17	100,00%	14,40

<u>Effectif Autres Salariés du Service</u>	Répartition	Nombre	Pourcentage	Equivalent Tps Plein
	Hommes:	14	19,72%	13,60
	Femmes:	57	80,28%	54,37
	Total Autres Salariés SSTL:	71	100,00%	67,97

EFFECTIF DU SST DES LANDES AU 31 DECEMBRE 2022

		Répartition sur l'effectif total	Répartition dans l'équipe pluridisciplinaire	Equivalent Temps Plein
		Effectif Total du SSTL	88	100,00%
Equipe Support	9	10.3%		7.97
Equipe Pluridisciplinaire :	79	89.70%	100,00%	74.40
Médecins	17		21.52%	14,40
Infirmiers	18		22.78 %	16.8
Chimiste et Ergonomes	7		8.8 %	7,00
Pôle Social	5		6.3 %	4.20
THS	5		6.3 %	5,00
ATST	5		6.3 %	5,00
A S T	22		27,8 %	22

ACTIVITE 2022

❖ Dépenses.

En termes d'exploitation, l'exercice 2022 est, en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement hors amortissements, supérieur aux prévisions : le budget dépenses 2022 avait été fixé à 6 443 266 €, or le montant réel des dépenses s'est élevé à 6 662 200 €, soit 218 934 € de plus, représentant une différence de + 3.40 %.

Par rapport à 2021, les dépenses 2022 de fonctionnement hors amortissements sont supérieures de 111 273 € (+1.70 %).

Les charges se caractérisent par les points particuliers suivants :

✓ le poste le plus important est celui constitué par les rémunérations :

L'écart est de 12 051 € par rapport à 2021 (et de - 41 290 €, par rapport au budget) en intégrant les provisions CP, RTT, CET (hors intéressement). Le service pour la première fois n'a plus besoin d'opérer des versements en vue des indemnités de fin de carrière.

Le poste rémunérations pris isolément augmentent de 112 239 € par rapport à 2021 et inclue la prime dite pouvoir d'achat de 3 000 euros donnée à l'ensemble du personnel ETP (enveloppe de 215 000 euros).

Sur 2022, les embauches suivantes se sont concrétisées conformément au budget ou en remplacement de départs : un médecin collaborateur sur Saint Pierre du Mont, 4 infirmiers (2 à Saint Pierre du Mont, 1 à Dax et 1 à Capbreton), 3 AST secrétaires médicales (CDD remplacement), 1 assistante sociale en CDD de remplacement et 1 qualitiennne.

On note aussi que 2022 intègre les derniers recrutements effectués courant 2021 en année pleine (1 Médecin collaborateur sur Saint Pierre du Mont, un autre médecin sur Dax en juillet, un ergonome sur Dax, une infirmière sur Capbreton et 3 secrétaires.)

Deux recrutements médecins sur Dax n'ont pu se concrétiser.

Les charges salariales (hors intéressement et PEE PERCO) sont en baisse de 108 843 €.

Le taux de charges patronales sur 2022 s'élève à 40.52 % et avait été budgété à 42 %.

L'intéressement représente 43 860 € contre 44 538 € en 2021 et l'abondement sur PEE/PERCO représente 39 330 € contre 47 491 € en 2021.

Les frais de recrutement de personnel sont en forte hausse avec l'appel à des cabinets de recrutement pour la recherche de médecins (+ 15 687 €), l'ensemble des recrutements prévus n'ayant pu aboutir.

✓ La comparaison, poste par poste, des comptes de charges fait aussi apparaître les écarts significatifs suivants :

- le poste formation atteint 70 730 € contre 40 697 € en 2021 ; sur l'exercice, l'ensemble des infirmiers ont été formés aux examens complémentaires (audiométrie, spirométrie) et aux études de postes ; deux infirmières ont suivi le Diplôme interuniversitaire en santé au travail (DIUST) et deux médecins collaborateurs ont continué leur parcours de formation à la spécialité.

- Les frais de déplacements augmentent de 5 460 € (cela concerne tous les métiers sauf les médecins) tandis que les frais liés aux véhicules de service augmentent de 10 741 € (47 véhicules C3 contre 40 en 2021, le service continuant à équiper les salariés itinérants au nombre de 57 sur 2022) ;
- les frais de congrès (+ 11 000 €) correspondent à la participation d'une équipe du service aux journées nationales animées par Presanse autour des partage de pratiques entre services ;
- les locations mobilières sont en hausse de 21 683 € environ par rapport à 2021, en intégrant la location des serveurs et l'hébergement.
Parmi les postes importants, on peut noter :
 - L'hébergement des serveurs (4 000 € par an) ;
 - La location des serveurs externalisés chez PULSEO : 2300 € par mois, soit 27600 €/an ;
 - Les frais de machine à affranchir avec un changement de prestataire (3952 €/an) ;
 - Les frais de gestion électronique des données (GED) : 12 000 € environ sur 2022 ;
 - Les frais de scan sur Dax et Saint Pierre du Mont : (70 €/mois) ;
 - Les frais de pare-feu : 225 €/trimestre pour la sécurisation des échanges internet et VPN ;
 - Les frais liés aux 13 imprimantes : Le coût est d'environ 12 000 €/an pour la location. Le service a fini la location-achat sur les centres annexes et ne verse donc plus de loyers.
- les locations de salles augmentent de 13 367 € avec la location des centres de Mimizan, Labouheyre, Saint Geours de Marenne, Pissos, Pouillon, et sur 2022 de Morcenx et Hagetmau (respectivement à hauteur de 540 euros/mois et 7000 euros/mois).
- le poste honoraires augmente de 40 940 € : il inclue les frais engagés par le cabinet de conseil pour la mise à jour du site et la réalisation des plaquettes de prévention ; (refonte du site internet, 15 plaquettes par métiers et risque, 1 livret d'éveil musculaire, 1 fiche sur l'offre socle) ;
- Les examens complémentaires à la charge du service atteignent 11 774 € contre 7 297 € en 2021. Ils progressent chaque année et concernent les examens liés à la surveillance des postes de chauffeurs ou certains postes exposés à des CMR tels que menuisier, plombier, mécanicien, maçon ;
- les dépenses d'entretiens et réparations sur biens immobilier sont en hausse de 7 038 € par rapport à 2021. Cette hausse s'explique notamment par des frais d'entretien et réparation du système de climatisation et du réseau de chauffage vieillissant sur Saint Pierre du Mont.
- le nouveau poste Fibre optique représente + 27 154 € ;
- Les intérêts des emprunts immobiliers ont baissé d'environ 7 600 euros avec la renégociation des prêts immobiliers de Dax et Saint Pierre du Mont (dont le taux est passé de 2.95% à 0.75%) ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables d'exercices antérieures augmentent de 40 187 € du fait de liquidation et cessations d'activités des adhérents enregistrés sur 2022.

❖ Recettes.

Les recettes s'organisent autour de trois grands chapitres : cotisations liées à l'activité, plus-values financières et provisions ou recettes diverses.

Concernant les recettes liées à l'activité, le taux de la cotisation principale du Service est fixé à 0,39 % de la masse salariale plafonnée depuis 1er janvier 2022 (Décision du CA de décembre 2021).

Sur le dernier trimestre 2022, lors du conseil d'administration consacré au budget, il a été constaté que les cotisations étaient en hausse de 532 000 euros par rapport au budget (+7,91 %).

Le conseil a aussi relevé une augmentation de la cotisation assise sur la masse salariale de l'ordre de + 13,13 % par rapport à 2021 et de + 9,13 % par rapport au budget.

Parallèlement, le conseil a constaté que le service a souffert de la pénurie de temps médical sur les secteurs de Dax et Mont de Marsan et pour une moindre part sur le secteur de Capbreton.

Malgré les efforts accomplis par les équipes, du retard a été pris sur les visites d'aptitudes. Ce retard a pénalisé surtout le suivi périodique et un peu les visites d'embauche, les médecins ayant priorisés les visites de reprises, pré-reprise et occasionnelles.

Du fait du volume important des recettes sur 2022 et face au constat des difficultés à réaliser l'ensemble des visites médicales réglementaires d'aptitude pour les adhérents, le conseil d'administration de décembre 2022 a décidé de faire bénéficier les adhérents à jour de leurs cotisations d'un avoir correspondant à 9 € par salarié déclaré sur l'année 2022.

Cela représente 650 676 euros HT pour 72 304 salariés au bénéfice de 8 698 adhérents.

Au 31 décembre 2022, après traitement de cet avoir, les recettes 2022 liées aux cotisations atteignent 6 648 351 €, soit + 1.86 % (121 512 €) par rapport à 2021 et -1.22 % (- 82 170 €) par rapport au montant budgété.

- la cotisation générale : Elle intègre l'avoir décidé lors du conseil d'administration de décembre 2022 à hauteur de 9 € par salarié déclaré.
- les cotisations des intérimaires : elles ont baissé 23 535 € par rapport à 2021 du fait de la pénurie de temps médical qui ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes de visites d'aptitude d'embauche
- Les cotisations intègrent aussi les premiers versements au per capita suite à la nouvelle grille tarifaire votée lors de l'assemblée générale en octobre 2022 (pour 15 426 €).

Les loyers représentent 26 099 € pour la location de Mont de Marsan et 8 040 € pour l'ancien bâtiment de Biscarrosse qui a été vendu en fin d'année à la mairie de Biscarrosse.

Les subventions non prévues au budget atteignent 5 722 € contre 17 548 € en 2021 (OPCO et Transition Pro et aides Agefiph).

Les produits financiers atteignent 15 111 € contre 10 046 € en 2021.

La vente de l'immeuble de Biscarrosse s'est réalisée sur 2022 pour 183 333 € et le service a également perçu les indemnités attendues depuis plus de dix ans sur le dossier LATAPIE pour 70 000 € environ.

Les IJSS atteignent 65 092 € contre 60 813 € en 2021. Le nombre total d'arrêts sur 2022 est de 2 246 jours (dont 190 jours pour covid19) contre 1 213 jours en 2021 (dont 104 jours d'arrêts covid19) et 1279 jours en 2020.

Au 31 décembre 2022, l'exercice se clôt par un excédent de 296 663 € contre 221 249 € en 2021, les amortissements atteignant 225 183 €.

Par rapport au budget, les recettes sont supérieures de 397 424 € et les dépenses de fonctionnement sont supérieures de 218 933 €.

Ce résultat entraîne une imposition de 11 964 € et aucune participation du fait de l'existence de déficits reportables.

COMMENTAIRES

L'année 2022 a été marquée par les réflexions liées à la réforme dans les suites du rapport Lecocq et par la pénurie de temps médical qui a freiné l'activité du service, malgré l'implication de tout le personnel.

Le service remercie l'ensemble du personnel pour leur travail.

Saint Pierre du Mont le 5 avril 2023

Le Président du PST Landes

M. Marc DE VALICOURT